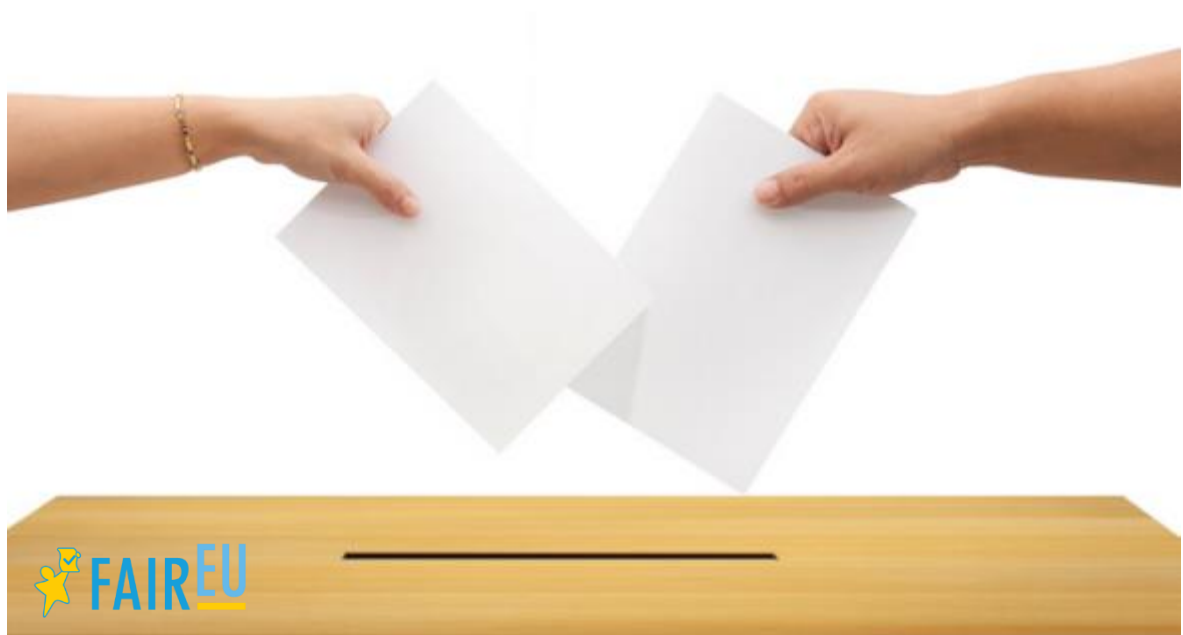


# OBSTACLES TO FREEDOM OF MOVEMENT AND POLITICAL PARTICIPATION OF MOBILE EU CITIZENS



**Report from the  
Focus Group in  
Brussels**

*ECAS Brussels, February 2019*

Co-funded by the Rights,  
Equality and Citizenship (REC)  
Programme of the European Union





# Report from the FAIR EU Focus Group in Brussels (FR)

---

23 October 2018

Author: Hassiba Benbouali

Editors: Anna Zaremba, EU Rights Coordinator, Marrit Westerweel, Research Assistant, ECAS

*FAIR EU was funded by the European Union's Rights, Equality and Citizenship Programme (2014-2020). The content of this report represents the views of the author only and is his/her sole responsibility. The European Commission does not accept any responsibility for use that may be made of the information it contains.*

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>Discussion .....</b>	<b>4</b>
Groupe 1.....	4
Groupe 2.....	5
Groupe 3.....	6
<b>Des conclusions .....</b>	<b>7</b>

## Introduction

FAIR EU (Fostering Awareness Inclusion and Recognition) vise à favoriser l'inclusion réussie des citoyens mobiles de l'UE dans la vie civique et politique de leur pays d'accueil en proposant une approche globale de la lutte contre les obstacles auxquels ils se heurtent dans l'exercice de leurs droits. Dans ce cadre, un groupe de discussion a été organisé à Bruxelles, Belgique, le 23 octobre 2018.

L'objectif du groupe de discussion était d'identifier et d'analyser les liens entre les obstacles à la libre circulation et l'exercice des droits politiques des citoyens mobiles de l'UE en Belgique.

Les personnes suivantes ont participé au groupe de discussion:

**Présents:** Anna Zaremba (ECAS), Edoardo Gugliemetti (Commissariat à l'Europe), Hèlène Herman (Chargée Communication, Bruxelles Pouvoirs Locaux), Thomas Huddleston (Migration Policy Group), Serge-Marie Diumuva (Chargé de projet cohésion sociale FQS-Forest Quartier Santé), Annalisa Gadaleta (Échevin Molenbeek), Zuzana Pundova (ECAS), Claire Damilano (ECAS), Olivier Kilumbu (chercheur Sciences Politiques), Larry Moffett (bénévole Objectif et asbl et Vote.Brussels), Hèlène Bertrand (Administration Communale d'Etterbeek), Carlo Caldarini (Sociologue, CPAS de Schaerbeek), Eva Jimenez Lamas (Responsable Migration, CSC Bruxelles, Hal, Vilvorde), Jean-François Maljean (Administration Communale d'Etterbeek), Leila Lahssaini (Avocate, Progress Lawyers Network), Céline Martens (Administration Communale d'Evere)

**Modérateur:** Hassiba Benbouali (Objectif)

## Discussion

Les participants ont mis l'accent sur le faible taux de participation des étrangers aux élections communales. Les participants ont été divisés en trois groupes. Chaque groupe a reçu un sujet et a pu en discuter pendant vingt minutes et identifier d'autres obstacles à la participation d'étrangers aux élections municipales. Ensuite, le rapporteur de chaque groupe a présenté un résumé de la discussion de son groupe. Les deux autres groupes ont eu la chance de réagir.

### Groupe 1

**Présents:** Eduardo Guglielmetti (Commissioner for Europe), Hèlène Herman (Communications Officer, Brussels Local Authorities), Thomas Huddleston (Migration Policy Group), Serge-Marie Diumuva (Social Cohesion Project Manager FQS-Forest Quartier Santé), Annalisa Gadaleta (Échevin Molenbeek)

**Thématique:** *“Je ne me sens pas concerné par les élections en Belgique car pendant la campagne personne ne s'adresse à nous, ni les politiciens ni les médias, ”- ressortissant espagnol.*

*“J'habite depuis plus de 40 ans en Belgique. Je vote aux communales mais je me sens frustrée car je ne peux pas voter aux autres niveaux. En plus, je n'ai jamais pu voter dans mon pays d'origine,” - ressortissante britannique.*

**Discussion:** Les médias classiques ne parviennent pas à atteindre certaines catégories d'étrangers. Certains politiciens ne font pas d'efforts pour toucher les étrangers car ils pensent que de toute façon ceux-ci ne sont pas intéressés par les élections. Il y a donc sans doute un manque d'intérêt réciproque: des politiciens à l'égard des étrangers mais aussi des étrangers vis-à-vis des politiciens.

Il faudrait idéalement favoriser les contacts entre expatriés et la population belge, en général pour que les informations circulent mieux mais aussi pour renforcer le sentiment d'appartenir à la même communauté.

Peut-être que des candidats étrangers sur les listes peuvent susciter l'intérêt des électeurs étrangers mais cela reste à prouver. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'un étranger peut se présenter comme candidat uniquement s'il s'agit d'un citoyen UE. Il faudrait donc élargir cette possibilité aux autres étrangers? Mais il n'y a pas nécessairement corrélation entre l'origine des candidats et le nombre d'inscriptions des étrangers ayant la même origine.

Certaines administrations communales ne sont pas proactives pour l'inscription. Elles manquent d'initiatives et de dynamisme. La publication tardive des programmes politiques et la liste des candidats par parti ne laisse plus que trois mois aux étrangers pour s'inscrire sur la liste des électeurs. Ce n'est pas suffisant pour permettre de bien s'informer.

On peut habiter dans une commune mais travailler dans une autre commune. La résidence n'est pas toujours ce qui a plus de sens pour les gens. On peut être intéressé par la politique régionale et fédérale et pas communale.

### Autres obstacles:

- La complexité du système belge
- La barrière de la langue
- Pas d'obligation de voter dans le pays d'origine et pas habitué de voter: la Belgique a décidé l'obligation pour voter même pour les étrangers et ce n'est pas le cas dans d'autres pays

européens, le rapport à la politique ici est influencé par le rapport à la politique dans le pays d'origine

- La résidence temporaire en Belgique.

## Groupe 2

**Présents:** Zuzana Pundova (ECAS), Claire Damilano (ECAS), Olivier Kilumbu (chercheur Sciences Politiques), Larry Moffett (bénévole Objectif et asbl et Vote.Brussels), Hélène Bertrand (Administration Communale d'Etterbeek)

**Thématique:** *Même si leur situation s'est régularisée par la suite, certains ressortissants étrangers ne veulent pas voter. En effet, ils gardent de mauvais souvenirs des lourdeurs administratives rencontrées lors de leur installation en Belgique. Il peut s'agir parfois (aussi) de l'installation d'un membre de leur famille.*

**Discussion:** Les lourdeurs administratives ne constituent l'obstacle principal. D'ailleurs, il est important de faire la distinction entre primo arrivants et étrangers installés de longue date. Ces derniers connaissent le système administratif et ses lourdeurs. A Bruxelles-ville, le nombre d'électeurs étrangers a augmenté pourtant il y a beaucoup de plaintes sur la lenteur des services administratifs de cette commune. A Ganshoren, Koekelberg et Jette, le nombre d'électeurs étrangers a diminué alors que ce sont de petites communes où les services communaux sont sans doute moins lents que dans les grandes communes.

Pourquoi les municipalités ne sont-elles pas plus proactives dans le renforcement de la participation politique des citoyens européens mobiles? Ils pourraient, par exemple, informer de la possibilité de participer aux élections locales lorsque des citoyens de l'UE mobiles s'enregistreront dans la commune. Le problème est que certains employés municipaux ne sont pas bien informés et ne fournissent pas des informations correctes.

La culture d'origine du vote est différente. En Belgique ce n'est pas facile à comprendre car parfois il y a des accords préélectoraux qui déçoivent les électeurs et les rendent réticents. Ils prennent conscience du manque de transparence pendant la campagne.

Il y a des gens qui ne s'installent pas ici car leur carrière - certaines carrières sont synonymes de grande mobilité - est une priorité. Ils savent qu'ils ne resteront pas ici et donc ils ne s'investissent pas dans la vie locale. Il faut viser les gens qui s'investissent dans la vie locale. En même temps, le fonctionnaire qui vit dans bulle, c'est un mythe. Les 40 000 personnes qui travaillent pour les institutions européennes ne sont pas toutes fonctionnaires. Elles peuvent aussi être mariées à des personnes qui ont un autre statut.

Il faut tenir compte de la réalité de certaines communes, par exemple, à Etterbeek 47 000 habitants dont 17 000 Européens. Parmi les Européens, il y a un public cible plus large que celui des fonctionnaires européens. Il y a aussi par exemple, les Polonais et les Roumains qui ne sont pas une immigration pendulaire. Ils ne repartent pas dans leur pays. Ils restent et s'installent ici. Donc, il ne faut pas mettre le focus sur les 40 000 travailleurs des institutions européens car ils représentent une minorité rapport au nombre global d'Européens

L'obstacle administratif renvoie souvent à un manque d'info. Il est souvent contourné quand on fournit des explications justes en langage clair. Il faut éviter des termes qui prêtent à confusion

comme le terme inscription. Il manque des canaux de sensibilisation et mobilisation par rapport à certaines communautés et c'est le cas des Européens. Les associations n'ont pas de liste d'adresses mails. Les comités de quartiers ne veulent pas s'investir dans la transmission d'infos même quand 70% des résidents du quartier ne sont pas Belges.

D'autre part, on peut comprendre le manque d'investissement dans la politique locale quand on sait qu'à Bruxelles, 1 personne sur 3 vit sous le seuil de pauvreté<sup>1</sup>.

D'après les statistiques, taux de participation des étrangers est plus faible à Bruxelles par rapport à la Wallonie. Est-ce parce qu'en Wallonie, les étrangers sont là depuis plus longtemps ?

### Groupe 3

**Présents:** Carlo Caldarini (Sociologue, CPAS de Schaerbeek), Eva Jimenez Lamas (Responsable Migration, CSC Bruxelles, Hal, Vilvorde), Jean-François Maljean (Administration Communale d'Etterbeek), Leila Lahssaini (Avocate, Progress Lawyers Network), Céline Martens (Administration Communale d'Evere)

**Thématique:** *Le refus, le retrait de la carte d'identité et/ou l'ordre de quitter le territoire – sur base de ressources insuffisantes – ne donnent pas envie aux citoyens UE de voter même si par la suite leur situation a pu être régularisée.*

**Discussion:** Cette thématique est marginale car elle concerne uniquement de certain nombre de citoyens européens mobiles. L'aspect socio-économique de ces expulsions est important. En fait, s'ils ne réclamaient pas un droit social (auquel par ailleurs, ils ont droit) ces Européens ne recevraient pas un ordre de quitter le territoire. C'est le symptôme du manque de solidarité de la politique européenne car en tant qu'Européen on ne jouit pas des mêmes droits qu'un Belge.

Manque d'intérêt pour la politique communale peut être dû à une différence de traitement juridique réel. Quand on est belge, on reçoit une convocation six mois à l'avance pour rappeler qu'il faut renouveler sa carte d'identité mais quand on est étranger (Européen ou pas), on ne reçoit pas ce rappel. Il est à noter qu'il y a une différence de pratique entre les communes. Certaines communes envoient un courrier aux Européens pour les prévenir qu'il faut renouveler leur carte d'identité. Si un Européen oublie de renouveler sa carte d'identité, il est radié d'office. Et pour obtenir une nouvelle carte, il doit prouver son droit à vivre en Belgique.

Chaque jour il y a 7 à 8 Européens expulsés en Belgique : les indépendants, les gens au chômage et qui ont travaillé moins d'un an en Belgique. Surtout des Roumains et des Bulgares mais il y a aussi des citoyens français et portugais. Plusieurs exemples ont été cités dont le cas d'un Italien qui avait cotisé 24 ans en Italie mais en Belgique, il a été expulsé de Belgique quand sa société a fait faillite. Il n'a plus droit au chômage ni en Belgique ni en Italie. Il est à noter qu'il y a une différence de pratique entre les communes. Certaines communes refusent de délivrer une carte d'identité à un Européen qui mais elles ne donnent pas d'ordre de quitter le territoire.

S'adresser aux étrangers 6 mois avant les élections, ça ne sert à rien. Les informer sur leur droit de vote est un travail de longue haleine et qui doit se poursuivre dans différents lieux : écoles, associations etc.

---

<sup>1</sup> [http://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/rapport-pauvrete/barometre\\_social\\_2018.pdf](http://www.ccc-ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/rapport-pauvrete/barometre_social_2018.pdf)  
(consulté le 25 février 2019)

L'obligation de vote est devenue un alibi pour les gens qui ne s'intéressent pas au vote pour différentes raisons. Pour certains la réalité du quotidien prend le dessus et le vote n'est pas du tout une priorité quand il faut se débrouiller pour trouver un travail et le garder. C'est pareil pour le logement ou d'autres considérations liées à la sécurité sociale.

Nombre de citoyens européens et de membres de leur famille à qui l'Office de l'immigration a ordonné de quitter le territoire belge<sup>2</sup>:

- En 2008 : 8
- En 2013 : 2713
- En 2017 : 1878 dont 921 Roumains

## Des conclusions

**En conclusion:** comment diminuer ou supprimer des obstacles qui découragent les étrangers à voter?

- L'obligation de vote est un vrai frein.
- Le slogan de Brussels Commissioner « Think European, vote local » ne semble pas fonctionner parce que beaucoup ne se sentent pas européen mais citoyen de leur pays.
- Les fonctionnaires savent qu'il faut améliorer le contact au guichet mais ils manquent de temps (pas dépasser 8 minutes par personne), manque de personnel, le personnel de niveau C (niveau CESS) doit être formé en permanence, manque de soutien des ministères lors des changements de législation.
- L'inscription en ligne des électeurs devrait être autorisée comme pour la déclaration de revenus, mais il y a des gens qui n'ont pas les compétences numériques requises
- Permettre l'inscription online
- L'information est cruciale, quels canaux de mobilisation faut-il utiliser?
- Il faut une plus grande sensibilisation sur les fonctions de la commune.
- Pour renforcer l'intérêt mutuel, il faut des efforts permanents. La commune et/ou les associations peuvent organiser des ateliers participatifs
- Echevinat des affaires européennes existe dans certaines communes mais il devrait être étendu à toutes les communes.
- Tous les six mois envoyer un courrier multilingue aux nouveaux venus pour les informer qu'ils peuvent s'inscrire par email
- Des volontaires qui ont été formés par des associations sont prêts à continuer leur travail de sensibilisation de manière permanente. C'est une opportunité de collaboration que les communes peuvent saisir pour passer des informations aux électeurs potentiels.
- Il y a une réflexion à mener sur les politiques menées dans d'autres pays européens: en Italie et aux Pays-Bas, il y a un médiateur pour chaque grande communauté et il joue un rôle important, des élections de quartier sont organisées en France et en Italie.
- Le rôle de l'école: elles devraient transmettre des infos aux parents des différentes communautés.
- Le manque d'intérêt pour les élections communales doit être placé dans un contexte plus global. Crise politique, crise de la solidarité, les discours racistes apparaissent dans des pays comme l'Italie et la Grèce

---

<sup>2</sup> [https://www.feantsa.org/download/prodec-legal-fitness-check\\_belgium1860392861562691280.pdf](https://www.feantsa.org/download/prodec-legal-fitness-check_belgium1860392861562691280.pdf) (consulté le 1 novembre 2018)



- Une Europe sociale doit mettre le focus sur la participation politique des citoyens étrangers en général et ne pas faire de distinction entre Européens et non-Européens. Il faut lutter contre les discriminations à tous les niveaux, égalité de traitements et de droits pour Européens et non-Européens.
- Chaque municipalité imprime son propre matériel d'information. Les municipalités devraient unir leurs forces et créer un message commun et du matériel d'information commun.
- La commune doit renforcer ces contacts avec les citoyens. Un travail à long terme doit être mené pour que les citoyens se sentent appartenir à la même communauté.